

## BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTION

- Les Honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur.  
Les prix indiqués sont frais d'agence inclus (FAI).
- Les honoraires de transaction sont TVA comprise au taux de 20 %.
- Ces tarifs représentent un maximum.
- Des aménagements dégressifs pourront être apportés en fonction de l'importance de notre intervention et du prix des biens.

Montant de la vente inférieur à 10.000 €	Forfait 1.500 €
Montant de la vente compris entre 10.001 € à 150.000 €	10 %
Montant de la vente compris entre 150.001 € à 300.000 €	7 %
Montant de la vente compris entre 300.001 € à 1.200.000 €	6 %
Montant de la vente supérieur à 1.200.001 € €	5 %

---

## HONORAIRES DE LOCATIONS SAISONNIERES

**+ 30 % TTC du prix net propriétaire**

**Tva incluse 20 %**

Médiateur de la consommation, soit par voie électronique à : [www.anm-conso.com](http://www.anm-conso.com),  
Soit par courrier postal à : ANM CONSO 2, Rue Colmar – 94300 VINCENNES